



Paris, le 2 mars 2016

à M. Stéphane Richard

Président Directeur Général du Groupe Orange

78, rue Olivier de Serres

75505 – Paris Cedex 15

Objet : Préavis de grève chez Orange SA.

Monsieur,

La fédération Sud dépose un préavis de grève de 24 H pour le mercredi 9 mars 2016.

Il concerne l'ensemble du personnel des services d'Orange SA, salarié-es de droit privé et fonctionnaires, y compris les services cycliques.

Ce préavis est motivé afin de permettre la participation du plus grand nombre de salarié-es aux manifestations annoncées le 9 mars 2016

- Pour un retrait total du projet de Loi travail primitivement intitulé « *visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs* »

- Contre la remise en cause des garanties collectives du code du travail

Au moment où le groupe affiche des résultats financiers éclatants, Orange entend supprimer en France 14 000 emplois dans les 3 ans qui viennent et ne prévoit d'embaucher que 21% des alternant-es présent-es dans les services. Les négociations salariales qui s'ouvrent démontreront également si les revendications d'une augmentation de salaire uniforme de 100€ net/mois sont entendues par la direction.

Dans ce contexte, les salarié-es d'Orange revendiquent légitimement le rejet de toutes « nouvelles protections et libertés pour les entreprises » dont les salarié-es et tou-tes celles et ceux qui voudraient travailler feraient les frais d'une flexibilité et d'une précarité plus grande encore.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour la fédération SUD
Christian Pigeon